



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

EDF et GDF : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 75559

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réforme des retraites des agents en inactivité de service et veuves des industries électriques, nucléaire et gazière. Ces agents des entreprises nationalisées EDF et GDF ont un régime de retraite particulier lié à l'application du statut national. Les bénéficiaires concernés sont inquiets quant au devenir de leur régime spécifique. Il lui demande donc s'il sera maintenu, avec ses composantes en application, et s'ils resteront des agents en inactivité de service rattachés au statut de retraite actuel.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75559

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2064